

Réserve naturelle de Taveyanne



Amis promeneurs et Amoureux des Alpes Vaudoises,
cette publication vous est destinée.

Elle permettra nous l'espérons, de répondre à certaines de vos questions et aiguïsera
votre curiosité naturelle.

La Nature est belle. Elle appartient à Tous.

A vous de respecter ces lieux et ses habitants de tous poils, plumes ou écailles ...

Vous êtes l'hôte d'un monde sauvage, n'y laissez pas vos traces civilisées...

Publication de la Commission Réserve de Taveyanne

Réserve de Taveyanne

Propriété : Communes de Gryon, Ollon et Ormont-Dessus
Surface : 315 ha
Altitude : 1'500 m à 2'600 m de Coufin à la pointe à l'Equerre (entre pointes Châtillon et Culan)

Statut de la réserve :

Sur toute la surface de la réserve les propriétaires s'engagent à ne pas entreprendre des travaux, constructions et dépôts, à l'exception de l'exploitation du bois et des pâturages, du captage des sources et des travaux qui s'y rapportent.

L'exploitation pastorale traditionnelle est soutenue, les bâtiments conservés et entretenus dans leur typicité.

Des constitutions de servitude grevant le droit d'usage ont été signées entre les propriétaires et Pro Natura (ancienne ligne vaudoise pour la protection de la nature).

La réserve étant située intégralement dans le District Franc Fédéral et dans la réserve vaudoise de chasse, les directives fédérales et cantonales ainsi que les lois y relatives sont applicables.



Sommaire

- Réserve de Taveyanne
- Historique de Taveyanne
- La Flore
- La Faune
- Les oiseaux
- Conclusion



La Réserve de Taveyanne

Historique de la réserve

C'est vers l'année 1968 que germe l'idée d'une réserve, suite à l'évolution de l'Alpe des Chaux.

Il s'agit de conserver un arrière-pays où la nature, la faune et la flore sont protégées et où un règlement communal avec droits de superficie pour les chalets privés est maintenu.

Après information à la population de Gryon et acceptation de son conseil communal, le 23 juin 1970, le Registre Foncier d'Aigle a opéré l'inscription d'une constitution de servitude entre la commune de Gryon et la Ligue Vaudoise pour la Protection de la Nature (LVPN). "Cette servitude de droit d'usage, soit protection de site, grèvera le site de Taveyanne marqué sur une carte au 1000^e annexée au document". Il est stipulé que : "la Commune de Gryon en sa qualité de propriétaire des parcelles grevées par l'organe de ses représentants, s'interdit toute exploitation, construction et dépôts à l'exception de l'exploitation du bois et des pâturages, du captage des sources et des travaux qui s'y rapportent, ainsi que de l'aménagement éventuel d'entente avec la LVPN, d'une place et de sentiers touristiques. "

Cette servitude personnelle est accordée gratuitement. Sa durée est de cinquante ans. Le 28 décembre 1972 : une convention similaire est signée entre Ormonts-Dessus et la LVPN concernant une partie de ses propriétés situées sur le territoire de la commune d'Ollon, soit une partie de "Plan Châtillon" et une partie de la "Crête et Pointe d'Arpille".

Ainsi la réserve de Taveyanne-Pointe d'Arpille-Châtillon a vu le jour sur une surface de 300 ha.

En 1995 une convention de servitude est signée entre la LVPN et la commune d'Ollon. Elle porte sur une surface de 15 ha touchant le bas de la réserve à Coufin ; surface en partie marécageuse où des étangs seront creusés. Voilà LA RÉSERVE DE TAVEYANNE actuelle.

Commission de Taveyanne

Un comité fut désigné dès le début pour traiter les problèmes courants de la réserve, veiller au respect des règlements et maintenir un bon contact avec la Municipalité de Gryon. Cette commission doit avoir en son sein un représentant de la Municipalité de Gryon, un représentant de la LVPN (actuellement Pro Natura) et des personnes intéressées aux lieux, soit par leur profession ou par leurs connaissances propres. Le nombre des membres de la commission n'est pas limité et leur choix doit être approuvé par la Municipalité de Gryon.

La première commission

M. Sylvain Schimek, Municipal, Président
M. Daniel Aubert, Professeur biologie, Pro Natura
M. Pierre Cotter, Municipal
M. Daniel Ruchet, Garde chasse
M. René Moreillon, Garde forestier

La commission actuelle

M. Jean-Daniel Josi, Technicien en radiologie, Président depuis 1990, Ollon
Mme Geneviève Brunner, Municipale à Gryon
M. Charles Bocherens, ancien Municipal à Gryon
M. Walter Hausermann, Pro Natura, Ollon
Mlle Rachel Gusset, Géologue, Les Plans Sur Bex
M. Raymond Delarze, Biologiste, Ollon
M. Jean-François Dupertuis, Agronome, Municipal à Ollon
M. Jean-Luc Favre, Médecin, Bex
M. Jean-Claude Roch, Surveillant permanent de la faune, les Diablerets

Historique de Taveyanne

Relater l'histoire de Taveyanne n'est pas chose facile. Il existe peu de documents mais suffisamment pour avoir une idée générale.

Ce pâturage appartenait à de riches familles (les Naters, les Saillons) et ceci pour un quart ou un huitième. Ces parts ont été vendues à l'Abbaye de St-Maurice. Un vieux texte relatif à Taveyanne de 1270, dit que l'abbé acheta de la famille de Saillon un huitième du pâturage. Comment ces familles valaisannes avaient-elles des droits de propriétés ? Nous l'ignorons.

En 1285, G. de Saxo de Naters remit sa part à l'Abbaye. L'abbé poursuivit sa politique d'achat, sans qu'on sache à partir de quand il fut l'unique propriétaire du pâturage.

Dès le XV^e siècle, il ne fut plus mentionné d'autres propriétaires. Les habitants de Gryon avaient un droit d'alpage par un acte de 1439, mais ne pouvaient alper que trois jours après l'Abbaye. On retrouve de temps en temps un document comme celui de 1624 qui relate que pour alper à Taveyanne, Gryon doit payer 100 florins plus 250 livres de bon fromage. Ces cens ont changé au cours des ans et représentaient un impôt foncier. En 1752, l'Abbaye se plaint de la qualité du fromage.

Le cadastre de 1781 déclare le pâturage propriété des communiens. En 1798 les Gryonnais se crurent libérés du paiement mais furent rappelés à l'ordre par le Directoire qui décréta : "la perception du droit à l'alpage aura lieu jusqu'à ce que la loi en dispose autrement".

Ce n'est qu'en 1804 que Gryon se libéra de ses obligations envers l'Abbaye et dut payer 484 livres 7 batz.

Dans l'historique de Gryon il est fait quelquefois mention de Taveyenne. La première citation de Griuns date de l'an 534, au moment où les Francs occupèrent la vallée du Rhône sous le nom du Comté du Valais. A ce moment-là, notre village n'était qu'un mayen et très certainement, Taveyenne n'existait pas autrement que comme forêt et terrain de chasse. Ce n'est guère avant l'an 1200 que l'on parle des propriétaires du pâturage qui a du être défriché petit à petit. On trouve un acte de 1599 où l'on parle de trois chalets à Taveyenne, puis au XVII^e, siècle on parle de deux chalets où l'on fait le fromage en commun, genre de "Mêlé". Il s'agit du chalet de Millaz et de celui de la Vesse, les autres étaient sûrement des étables.

Un événement important pour Taveyenne fut l'incendie du 13 juillet 1719. Jour de la montée à l'alpage. A 4 heures du matin, l'incendie se déclara et 36 chalets furent complètement détruits. Trois heures plus tard, c'était le village de Gryon qui brûlait, 26 maisons d'habitation, 24 granges et 18 greniers, ce qui représente un total de 104 constructions. Heureusement, les secours affluèrent de tous côtés et permirent de reconstruire. L'année suivante un premier chalet fut déjà édifié à Taveyenne.

Plusieurs chalets n'ont pas de date, mais la plupart ont été construits à la même époque, de 1720 à 1830, sauf le dernier-né à Taveyenne, la nouvelle étable communale en 1987. Tous ces chalets sont groupés sur huit rangs au milieu du pâturage, à l'abri des avalanches.



La mi-été de Taveyanne

Dans l'histoire de Taveyanne, il ne faut pas oublier la Mi-été. Il est fort difficile de déterminer depuis quand nous la fêtons. Cette coutume remonte bien loin dans le temps. Il est à supposer que c'est à l'arrivée des premiers estivants, au début du XIX^e siècle. Ce fut probablement sa première évolution. Avant cette date, le deuxième dimanche d'août, le milieu de l'été, les propriétaires de bétail et leur famille montaient pour la pesée, la "mesure", c'est-à-dire pour contrôler le rendement laitier des vaches afin d'être mieux à même de pouvoir répartir le dû de chacun lors de la désalpe. On appelait le "partage", la répartition du fromage, du beurre et du serré.

Ils en profitaient pour faire une petite fête aux bergers et les ravitailler. Puis apparurent à Gryon les premiers estivants qui logeaient en appartement ou dans leur chalet nouvellement construit. Dans nos montagnes, l'hospitalité est grande. Nous ne pouvons pas monter à Taveyanne sans inviter Monsieur, Madame et les enfants. La fête prit ainsi de plus en plus d'importance, notamment depuis 1869 où elle acquit une grande notoriété. Cette année là, le célèbre écrivain et poète Juste Olivier chanta sa première chanson "La Taveyanne". Sa deuxième chanson, "Son adieu à Taveyanne" est de 1873. C'est en 1969 que l'on fêta le centenaire de la "Taveyanne". La place de parc fut construite pour cette occasion.



Soleil levant sur
Châtillon et Champ de
Gryonne

Taveyanne à la porte du 21^e siècle

Dans la nuit du 12 avril 1975, une avalanche des crêtes, emporta une centaine de sapins de différentes grandeurs, soit 150 m³ menaçant dangereusement le hameau. Il fut décidé de construire une digue en terre qui se chiffra à fr. 110'000.-. Des paravalanches

auraient coûté fr. 900'000.- et probablement défiguré le site. Cette digue d'une dizaine de mètres de hauteur a nécessité un apport de 25'000 m³ de matériaux pris sur place. Le tout est très bien incorporé dans le paysage.

En 1987, la commune prend l'initiative de construire un nouveau chalet. C'est une facilité pour l'exploitant de réunir toutes ses bêtes dans un même bâtiment. De nouveaux captages ainsi que la construction d'un réservoir sont mis en chantier. Cette eau est amenée dans tous les chalets transformés en résidences secondaires. Des collecteurs d'égouts entre chaque rangée de bâtiments descendent vers une fosse de décantation avec tranchée filtrante.

Le téléphone est mis sous terre dans le périmètre des chalets. Rien n'a modifié le paysage ; Taveyenne est toujours ce qu'il a été mais avec plus de commodités. Espérons que ce pâturage, avec ses chalets et sa réserve, reste encore longtemps ce qu'il est aujourd'hui, avec son folklore et sa Mi-été. Qu'il reste ce beau pâturage pour que nous puissions encore entendre les clochettes des vaches sous la voûte étoilée de notre cirque de montagne.

Couverture des toits en bois (tavillons)

La majeure partie des chalets et écuries appartenant à des privés, le conseil communal, dans sa séance de septembre 1942, adopte un nouveau règlement dictant l'usage, l'entretien et règles à adopter par les propriétaires pour garder une unité au hameau. Nous y lisons notamment : ..." Aucune autre couverture que les "tavillons" n'est admise.

Mais qu'est-ce qu'un tavillon ?

Tavillon vient de tavi, mot du patois local, qui veut dire planchette de bois avec laquelle on couvrait des toitures. Par extension, nous avons nommé toit en tavillons, toute couverture en bois ; de là viendrait aussi le nom du village "Taveyannaz". Nous nommons enseille ou bardeau, une pièce un peu plus grande et plus épaisse que le tavillon et dont la pose est différente.



Fabrication du tavillon

Seul un bois de première qualité répond aux exigences du tavillonneur. Comment choisir l'épicéa qui convient et qui fend ? Il faut le prendre de préférence au fond d'une combe ou de la vallée, sur les collines, les arbres sont en effet soumis à l'action du vent qui tord la fibre et décolle les cernes. Les écailles de l'écorce doivent être alignées. Si elles tournent à gauche c'est bon pour des enseilles et si elles vont à droite pour les tavillons. Un épicéa dont les branches, appelées "pendantes", se dirigent vers le bas, se prêtera mieux à la fente.

Si on coupe une branche, elle doit fendre aussi droite que possible et sans tordre. C'est aussi une bonne preuve pour l'arbre lui-même. On peut également soulever un peu l'écorce pour voir la fibre du bois. Il faut que l'arbre en question ait le moins de branches possibles. Il est débité en rondelles de cinquante centimètres. Pour commencer le bord du toit, on utilise des enseilles plus courtes de vingt centimètres. On emploie pour fendre, un fer, sorte de lame d'acier à tranchant large avec une poignée disposée à l'une des extrémités. On frappe sur cette lame avec une mailloche en bois.

Il faut commencer par fendre les "motzes" pour en faire des quartiers et enlever la partie vers le bois de cœur, le "niollard". Le tavillonneur place le morceau à fendre dans la rainure de son banc. Il engage le fer dans le bois par quelques coups de mailloche, puis par un mouvement de va-et-vient, imprimé au manche de fer, il fait éclater le morceau dans le sens de la veine. Le tavillon et le bardeau peuvent être "parés", c'est-à-dire redressés s'ils sont tordus. Ces morceaux fendus sont mis dans un fil de fer pour former un paquet facile à transporter. A l'origine, les enseilles posées sur les toits n'étaient pas clouées mais chargées de lattes et de pierres. Puis on les cloua avec des clous forgés à la main. Avec un mètre cube de bois, on peut recouvrir une surface de 17 à 20 m². La durée de la couverture est déterminée souvent par la pente du toit, pouvant aller de 25 à 30 ans.

Flore de la réserve de Taveyanne

La flore de cette région est intéressante et variée, flore de pâturage, flore de montagne et même de haute montagne, au pied du massif du Culan. Une ou deux espèces rares s'y réfugient. Pourtant il ne faut pas comparer cette région à celle d'Anzeinde, beaucoup plus riche.

Le bas de la réserve est une zone forestière, disons plutôt un pâturage boisé, humide par endroits, avec une flore bien adaptée à ce genre de terrain. Il en est de même pour le bord de la Gryonne et du Bidemille. Le pâturage lui-même a sa flore, qui était fort belle avant l'apport d'engrais qui a modifié complètement sa végétation.



Ancolie des alpes

Plus haut on trouve des espèces bien adaptées aux parois de rochers de la Porte au Diable et des Vires de Mi-été, zone intermédiaire entre le pâturage proprement dit et le Pâquis, prairie à moutons. C'est dans cette zone que vous trouverez des Edelweiss et l'Ancolie des Alpes.

Encore plus haut sur les rochers des Coins, vous trouverez également des Edelweiss, du Génépi et toute une flore bien en place et adaptée à cette altitude comme l'Androsace helvétique en jolis coussins verts et blancs.

En remontant la Gryonne par Champ de Gryonne le Réverieux, vous découvrirez le Muguet de Mai, la Dauphinelle élevée, l'Hédysarum obscur ou sainfoin des Alpes et bien d'autres espèces.

Montons à Aussel. Là, vous pourrez contempler les deux espèces de Rhododendrons, le ferrugineux et l'hirsutum ou hérissé. Vous trouverez aussi une plante qui pousse dans des conditions spéciales décrites plus loin. C'est l'Arbousier des Alpes.

Le plateau de Châtillon a une flore restée intacte, que l'on peut voir du printemps à l'automne, autour du grand névé.

Sur le Culan, la végétation se raréfie à mesure que l'on monte, mais vous aurez encore le plaisir de rencontrer des fleurs jusqu'au sommet, entre autres la Viola cenisia (du Mont Cenis).

Partons au gré du temps et des saisons et penchons-nous sur l'"herbe" avec René Moreillon, naturaliste et bourgeois d'honneur de Gryon, écrivain à ses heures, auteur de quelques ouvrages sur la région, édités à faible tirage.

Deux plantes envahissantes

La "Verne", l'Aune vert (*Alnus viridis*) croît sur un sol humide, léger et riche en sels minéraux. Le haut du pâturage est couvert de vernes. Si les bergers ne luttent pas contre elles, on les trouverait certainement autour des chalets. Les dernières années de la deuxième guerre mondiale, les internés polonais ont coupé et charbonné les vernes de la Combe, environ 4'000 stères, pour une entreprise de charbonnage. Anciennement c'est avec ce charbon que l'on faisait la poudre à canon.

Le Verâtre blanc ou Hellébore blanc (*Veratrum album*), plante vénéneuse de 50 à 150 cm de haut, envahit aussi le pâturage. Depuis peu, le moyen de juguler son expansion a été trouvé.

Promenade printanière

Au printemps, les champs de "Merlat" Renoncule à feuille d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*) envahissent le tour des chalets, le bord des ruisseaux ainsi que tous les endroits humides ; une chance, le bétail les mange. C'est une plante qui affectionne les terres riches en substances nutritives. Dans la nuit, quand nous mettons le nez à la fenêtre par clair de lune, on dirait qu'il a neigé. C'est merveilleux de voir ce tableau, tout en écoutant dans le calme du soir, le bruit de l'eau qui coule dans les petits ruisseaux, la neige fondant dans les hauts fonds pour laisser la place à d'autres fleurs. Autour des chalets, l'Etoile jaune de Liottard ou Gagée fistuleuse (*Gagea fistulosa*) ne s'entrouvre que lorsque le soleil brille. Elle recherche un terrain riche en azote, engraisé par le bétail. A la neige fondante, des milliers de Crocus (*Crocus albiflorus*) donnent des champs blanc à violet.

Une petite fleur violette et frangée sur un tiers de sa corolle chasse l'hiver au pied des névés fondants, la Soldanelle des Alpes (*Soldanella alpina*).

La Pensée des Alpes (*Viola calcarata*) et son violet, la Gentiane Acaule (*Gentiana kochiana*) et sa cousine la Gentiane printanière (*Gentiana verna*) de leurs bleus spécifiques, la Primevère farineuse (*Primula farinosa*) et son rose, participent en taches multicolores annonçant la fête de la belle saison où le Pissenlit (*Taraxacum officinale*), le Chénopode Bon Henri (*Chenopodium Bonus-Henricus*), notre "Vercouenne" en patois et l'Ortie (*Urtica dioeca*) donnent soupes et légumes fabuleux.



Sur les arrêtes quelques petites stations d'Anémone vernalis (*Pulsatilla verna*) que nous nommons parfois "Anémone souris" aux dires de nos vieux montagnards. Une plante d'une étrange beauté, qui, après sa floraison, prend une teinte dorée, violacée et rougeâtre.

A l'abri des rochers, gîte la Primevère auricule (*Primula auricula*), dite oreille d'ours pour les gens de la région. Le "Barillon", plante merveilleuse quand on peut l'admirer dans son milieu naturel, avec son ombrelle de fleurs jaunes au parfum exquis. Ses feuilles sont épaisses pour pouvoir supporter les affres du climat, il a joué un rôle important dans la culture et les croisements effectués depuis très longtemps par les Hollandais.



En dessous des rochers on peut admirer la belle Anémone des Alpes (*Pulsatilla alpina*). Elle a tous les charmes avec sa coupe blanche, tournée vers le ciel et sa gerbe d'étamines au centre. L'extérieur de cette coupe est azuré. Ses boutons ronds ressemblent à des jaunes d'œufs trop cuits qui deviennent d'un noir bleuissant. Ses feuilles sont ciselées finement. Ses fleurs sont blanches sur un sol calcaire et deviennent soufrées sur un sol acide.

Les terrains les plus marécageux et la bordure des ruisseaux s'émaillent du jaune vif du Populage des marais (*Caltha palustris*). Il lui faut une eau bien oxygénée pour se développer. Cette plante fleurit de la plaine jusqu'à 2'400 On trouve par endroits, la Bruyère couleur de chair (*Erica carnea*). Cette Bruyère, de couleur rose, fleurit très près de neige, et même bien avant la fonte, sur les talus et blocs. C'est la plus précoce des merveilles du printemps montagnard.



m.
la

C'est bientôt l'été

La saison avance jour après jour, la neige recule et le Rhododendron entrouvre sa corolle rouge. Rien n'est plus beau que cette Rhoderaie d'où se dégage une senteur subtile, légèrement amère et sauvage.



rhododendron

Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), le dessous de ses feuilles est recouvert de petites écailles brunes comme des tuiles. Déjà en août se préparent les bourgeons des fleurs de l'année suivante. On trouve sur cette plante une galle, espèce de petite pomme rouge due à un champignon "*Exobasidium Rhododendri*". Un insecte, le cynips "*Phytoptus alpestris*", pique soit les feuilles qui s'enroulent, soit la fleur qui devient double !

Le Rhododendron hirsute (*Rhododendron hirsutum*) est une espèce qui se trouve seulement à Aussel dans la réserve. Ses feuilles elliptiques ont les bords ciliés, ses fleurs sont plus claires. La corolle est défendue par un croisillon de poils blancs, de cils plantés le long des étamines et de sa paroi interne. Il est bien moins répandu

que le ferrugineux. Il vit en symbiose avec certains champignons (mycorhize). Cette plante aime les terrains calcaires alors que le ferrugineux, lui, est plutôt acidophile et s'associe aux Myrtilliers.

Etage alpin

Ensuite, nous passons à l'étage alpin au-dessus de la limite des arbres, jusqu'au sommet du Culan. Entre deux, nous rencontrons des prairies à moutons où pousse une flore spéciale et un gazon très court. Viennent plus haut les éboulis et les rochers avec un

engazonnement réduit à de petites surfaces dispersées. Partout nous trouvons une flore adaptée à chaque milieu. Une plante vivant dans les pierriers d'Aussel ; l'Arbousier des Alpes (*Arctostaphylos alpina*), une lithophile de la même famille que le Raisin d'ours (*Arctostaphylos uva ursi*), qui lui, a des feuilles non ciliées et le fruit rouge, alors que le fruit de l'Arbousier des Alpes est bleu-noirâtre. Cette plante pousse dans un grand pierrier, très en pente et toujours en mouvement qui la recouvre entièrement. Alors comment faire pour fleurir et survivre ? Elle a résolu ce problème en allongeant une tige blanche qui se faufile entre les cailloux, heureusement plus ou moins fixés en bonne saison. Au bout de ce fil, qui peut atteindre 20 cm, se trouve une fleur blanche-rosée, bien épanouie.

Lorsqu'on parcourt en long et en large, de bas en haut, la réserve de Taveyanne, on trouve des plantes que tout le monde connaît. Mais beaucoup sont tout à fait méconnues, peut-être en raison de leur petite taille, de leur manque de couleur pour attirer l'attention et aussi parce qu'elles sont rares, même très rares. Il y en a qui n'ont pas été gâtées par la nature, mais sachez qu'elles ont toute leur place et leur rôle à jouer. Si elles ne servent pas de nourriture au bétail, elles peuvent servir aux innombrables insectes, papillons et même aux oiseaux, comme la Renouée vivipare (*Polygonum viviparum*), dont les graines sont la nourriture des lagopèdes.



Cette renouée de 15 cm de haut avec de petites fleurs blanches, parfois un peu roses, en un épi terminal cylindrique et allongé. Elle mûrit ses graines petites, rondes, brunâtres que recherchent les lagopèdes parmi les herbes jaunies des arêtes, à la fin de la saison. On la trouve jusqu'à 2'300 m. Ses graines sont des bulbilles qui donnent naissance à de nouvelles plantes.

Une fleur tôt éclos au printemps est la jolie petite violette jaune, la Violette à deux fleurs (*Viola biflora*), qui fleurit en forêt et aux bords des ruisseaux mais aussi dans les fentes des rochers dominant le pâturage, autrement dit presque sur l'ensemble de la réserve et cela jusqu'à 2'500 m.

Flore d'été

Bientôt les Sonnaillles du troupeau vont faire retentir les airs, c'est le mois de juin. Les échos nous renvoient les beuglements du troupeau, qui à sa façon, manifeste sa joie. Tout cela est un spectacle bien différent de celui du printemps. La nature se trouve dans sa plénitude. Ce n'est plus la timidité des premiers jours. C'est l'épanouissement de cette nature généreuse, prolifique. Nous allons en profiter et parcourir notre réserve à la recherche d'autres plantes qui tirent avantage des beaux jours pour fleurir, mûrir leurs graines et ainsi continuer le cycle immuable du règne végétal.

L'Arnica des montagnes (*Arnica montana*), une belle composée à fleur orangée pousse sur un sol entièrement décalcifié par les eaux de pluie. Que de fleurs accompagnent l'Arnica qui, comme elle, sont des composées. La Crépide orangée (*Crepis aurea*) avec sa couleur jaune-brun unique, l'Aposéris fétide (*Aposéris foetida*) vit en forêt ou en bordure. Elle peut pousser à l'ombre où il n'y a aucune végétation. En sa compagnie, sur le bas de la réserve, dans les clairières, vit la laitue des Alpes ou cicerbite des Alpes (*Cicerbita alpinum*), plante robuste à fleurs bleu-violacé, à suc laiteux et pouvant atteindre 150 cm.



arnica

Et que dire des Epervièrès, de l'Orangée (*Hieracium aurantiacum*), la Piloselle (*Hieracium pilosella*), la Velue (*Hieracium villosum*) ? Ce sont elles qui mettent beaucoup de couleurs, de l'orangé au jaune sur la prairie fleurie. En bordure des chemins, on trouve le Séneçon des Alpes (*Senecio alpinus*).

Ne nous attardons pas sur les espèces qui ne jouent pas un rôle spécial dans la région.



Campanule barbue

Revenons aux fleurs plus spectaculaires. Restons dans les prairies, près des chalets avant de monter plus haut.

La campanule barbue (*Campanula barbata*), avec ses grandes clochettes barbues à l'intérieur, pousse dans les endroits secs du pâturage et peut fleurir parfois tard dans la saison. Elle abrite dans ses clochettes, une foule de petits insectes se mettant à l'abri de la chaleur et du froid. Il y a une grande différence de température entre l'intérieur de la plante et l'air ambiant (6 à 8 degrés). Cette fleur peut se rencontrer jusqu'à 2'700 m d'altitude. La campanule de Scheuchzer (*Campanula scheuchzeri*) est une espèce à fleurs plus petites, pouvant fleurir à plus de 3'000 m d'altitude. C'est elle qui colonise les éboulis, les pâturages et les prairies au point de bleuir certaines surfaces. Une autre campanule, la naine (*Campanula*

cochleariifolia) de 10 à 15 cm, petite espèce gazonnante à feuilles arrondies, dentées aux fleurs bleu-clair, parfois blanches. Jolies clochettes, gais carillons des roches humides et des lieux pierreux. Chaque plante est un bouquet.

Le Myosotis alpestre (*Myosotis alpestris*) lui aussi recouvre de grandes surfaces de ses fleurs bleu-clair. Cette fleur a toujours inspiré les poètes.

Restons sur les pâturages et plus spécialement aux alentours de champs de Gryonne où de nombreuses plantes ont trouvé un milieu favorable. Le Muguet de mai (*Convallaria majalis*), le plus souvent, fleurit mi-juin.

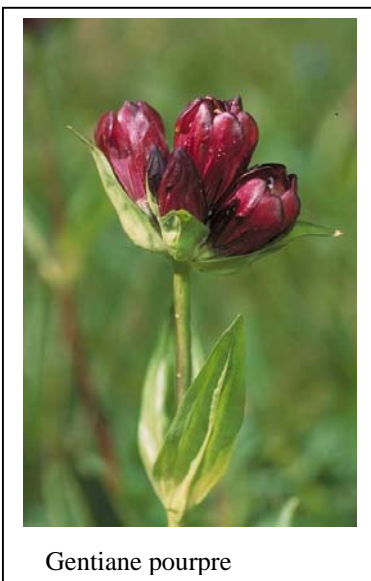
Dans la même région, une belle station de Dauphinelle élevée (*Delphinium elatum*), nous émerveille. Cette plante est beaucoup plus rare que l'Aconit Napel (*Aconit napellus*) dont elle est parente avec un bleu presque pareil mais une



aconit

fleur différente. L'Aconit Napel aime les terrains gras et vit souvent près des chalets. Sa grosse racine pivotante n'est jamais attaquée par les rongeurs car elle renferme un violent poison, l'aconitine, qui sert à préparer des médicaments contre les troubles de la circulation. On lui donne aussi le nom de "Char de Vénus" ou "Casque de Jupiter". Il n'y a qu'une espèce de bourdon qui peut féconder cette plante, le "Bombris mastucatus". C'est une espèce d'abeille, dite Grande Abeille "Apis terrestris". Regardez de près et vous observerez que presque toutes les fleurs sont percées. Deux autres cousines sont présentes dans la réserve ; l'Aconit paniculé (*Aconitum paniculatum*) à fleurs violet lilas à panicules plus lâches et l'Aconit Tue Loup (*Aconitum lycoctonum*), avec sa fleur allongée jaune, ressemblant à la coiffe que portait les dames de la Renaissance. Le bétail ne touche pas à ces plantes, mais les mange sans dommage quand elles sont sèches dans le foin.

La Grande Gentiane (*Gentiana lutea*) est une plante aux fleurs jaunes profondément divisées. Il peut y en avoir une centaine sur la même tige. Elle contient un principe amer, de sorte que le bétail l'évite. Avec sa racine, on fait de l'eau de vie. Plus cette racine est vieille, plus l'eau de vie est douce ; elle peut mesurer plus d'un mètre et peser 5 kg. Ces plantes peuvent vivre 60 ans et peut-être encore plus en montagne. Beaucoup plus rare, une autre gentiane, la (*Gentiana Thomasi*). Elle porte le nom de Thomas, le grand botaniste des Dévins qui pour la première fois la trouva. Elle est presque semblable à la *Lutea* mais ses fleurs sont rouges. Elle ne vient jamais aussi haute et ses



Gentiane pourpre

feuilles sont un peu plus étroites. C'est probablement un hybride entre la Grande Gentiane et la Gentiane pourpre (*Gentiana purpurea*) aussi présente.

Dans les endroits humides du pâturage, jusqu'à 2'500 m, nous trouvons la "Grassette commune". (*Pinguicula vulgaris*), jolie plante carnivore à feuilles visqueuses, le bord enroulé vers le haut, belles fleurs à éperons, véritable piège à insectes. Cette fleur est violette avec sa gorge blanche prolongée par une petite corne d'abondance. On trouve aussi la Grassette des Alpes (*Pinguicula alpina*) à fleur blanche, plus petite et tachetée de jaune, vivant dans les rochers. Le dessus des feuilles de ces deux espèces est garni de glandes qui distillent un suc visqueux. Les mouches s'y font prendre et sont digérées.

Là-haut sur la montagne

Dans le haut de la réserve, dans ce paradis des fleurs, l'homme se trouve encore plus près de la nature. Là les plantes fleurissent rapidement, la saison est courte, il faut faire vite pour tout voir. Arrivé au faite de l'arête, il faut regarder le paysage, s'imprégner de la beauté de ce point de vue et calmer, regarder la flore. Il serait trop long de la passer toute en revue. Beaucoup de ces petites plantes alpines passent inaperçues, il faut vraiment les connaître, les avoir cherchées, être passionné de botanique pour les voir toutes. Découvrons quelques vedettes peu fréquentes :

Une plante à découvrir avec les mains : l'Oxytropis des champs (*Oxytropis campestris*), grâce à ses stipules très piquantes. Elle est souvent accompagnée de la Dryade à huit pétales (*Dryas octopetala*), que l'on nomme thé suisse. Elle a un joli feuillage persistant, une grande fleur solitaire blanche, d'une exquise perfection, son calice est joliment garni de petites glandes noires. Les graines sont ornées d'une sorte d'aigrette plumeuse qui les emportent au loin et qui s'agitent dans le vent du soir. Les fruits et les feuilles servent de nourriture aux lagopèdes en hiver.

La Paradisie des Alpes (*Paradisea liliastrum*), un lis pur et sans tache, ayant grande allure avec ses feuilles de graminée et ses fleurs blanches en entonnoir. Une orchidée balance ses fleurs rouge-violet, l'Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*) en compagnie de sa cousine l'Orchis vanillé (*Nigritella nigra*), un vrai poumon brun noir à grenat-clair. C'est un petit joyau, sentant bon la



Orchis vanillé

vanille, dans l'herbe verte de ces hauteurs. Les jeunes gens, au siècle passé, avant la Mi-été, arrachaient le bulbe de cet orchis. Ils le faisaient sécher pour en faire une poudre qu'ils tentaient de mélanger à une boisson offerte à leur belle. Cette poudre passait pour être aphrodisiaque, d'où son nom patois de "ritzande".



Paradisie des alpes

Le joli Oeillet giroflée (*Dianthus Caryophyllus*), merveilleusement adapté aux pires frimas. Ses feuilles étroites sont recouvertes de cire, ce qui empêche l'évaporation. Sa tige est formée de nœuds qui renferment un niveau d'eau, ce qui permet à la fleur de se redresser chaque fois que le vent l'a couchée au sol.



oeillet



Aster des alpes

Il y a aussi le bel Aster des Alpes (*Aster alpinus*) avec sa grande fleur violette. Sur ces pentes, il vit avec un autre Aster, beaucoup plus petit, d'un rose purpurin, la Vergerette des Alpes ou Erigeron (*Erigeron alpinus*).

L'Edelweiss (*Leontopodium alpinum*) fleurit sous la protection de lieux inaccessibles. Elle est la reine des fleurs montagnardes. Originnaire des steppes de Sibérie, elle fut transportée à l'époque glaciaire. Sa fourrure laiteuse l'a protégé du froid et du chaud en retenant l'air isolant. Elle perd cette fourrure en plaine où elle n'en a plus besoin.

Nous trouvons dans les mêmes pentes, une plante très rare dans notre région : un labiée à fleurs bleues, le Dracocéphale de Ruysch (*Dracocéphalum ruyschiana*), tête de dragon.



edelweiss

Deux sortes de jubarbes étalent ici leur grassouillette couronne :

La Joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum*) et la Joubarbe à toile d'araignée (*Sempervivum arachnoidum*). Ce sont des plantes grasses. Elles ont en effet des feuilles charnues, disposées en rosette. Cette rosette, chez l'arachnoïdeum est couverte de fils blancs, comme des fils d'araignée, d'où son nom. En bordure des pierriers ou des couloirs croît la jolie Linaires des Alpes (*Linaria alpina*). Seule, sans autre végétation, souvent dans une désolation complète. Elle ressemble à un muflier par la forme de ses fleurs. Sa corolle est bleue avec une tache orange à la lèvre supérieure.

Cherchez là-haut la Campanule thyrsoïde (*Campanula thyrsoides*). Ses fleurs jaunes en thyrses autour d'une tige creuse, sont odorantes. Elle est assez rare. C'est une plante robuste, évitant les prairies fauchées ou trop grasses. Elle est presque toujours isolée, très droite sur une tige de 20 à 30 cm. Fleurie, elle est semblable à une jacinthe.

Sur ces hauteurs tranquilles, le fragile Lin des Alpes (*Linum alpinum*) s'épanouit au soleil. Il forme de jolies taches bleu-lila.

Voilà, il faut redescendre. Une infime partie de la flore a été abordée. Le cycle de la végétation n'est pas terminé. Jusqu'à la neige, la course à la vie se poursuit. Se fortifier, se reproduire, résister. C'est le lot de chaque espèce. Tant d'histoires. Tant de systèmes ingénieux. Tant de communautés et d'alliances. Tant de trucs. Tout un monde ignoré, que nos pieds foulent inconsciemment. Nous avons juste entre-ouvert une porte sur un monde merveilleux. A vous de savoir si vous voulez y entrer.



Lin des alpes

Les champignons

Un monde fascinant que nous n'aborderons pas ici, la place nous manquerait. Plus de 150 espèces de champignons supérieurs ont été recensées dans la réserve où la cueillette n'est pas interdite. S'il est louable d'en prendre, pour un "petit repas" et que l'on soit connaisseur de leur comestibilité, évitez de tout piller, d'abîmer le sol ou ceux que vous ne connaissez pas. Si vous cueillez un fruit vous n'arrachez pas l'arbre. Il est de même pour les champignons...



La chanterelle



La Faune

On rencontre dans la réserve tous les animaux vivant encore dans les Alpes Vaudoises, se reproduisant ou n'étant que de passage.

Les mammifères

Tc = longueur tête-corps

Qu = queue

He = hauteur au garrot ou épaules

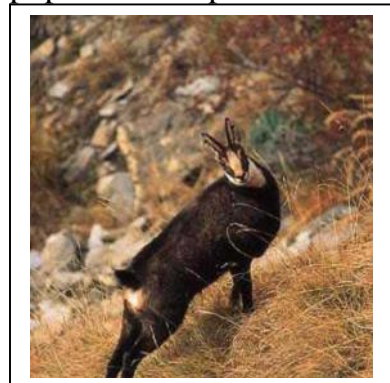
M = mâle

F = femelle

Pds = poids

LE CHAMOIS "*Rupicapra rupicapra*"

La seule antilope d'Europe. Il vit dans la forêt au sommet de Culan. De la croix des Chaux au Pillon, sur le versant ouest de la chaîne des Diablerets, nous estimons sa population de près de 250 têtes, dont un petit quart pour notre réserve.



Détermination :

Tc 120 cm qu 3-5 cm he 80-85 pds 30-50 kg

Cornes du M plus fortement recourbées que chez la F qui a une stature plus fine

Nourriture : herbes, graminées, bourgeons, rameaux, lichens, aiguilles de conifères

Voix : bêlements, cri d'alarme : sorte de sifflement par les narines

LE BOUQUETIN "*Capra ibex*"

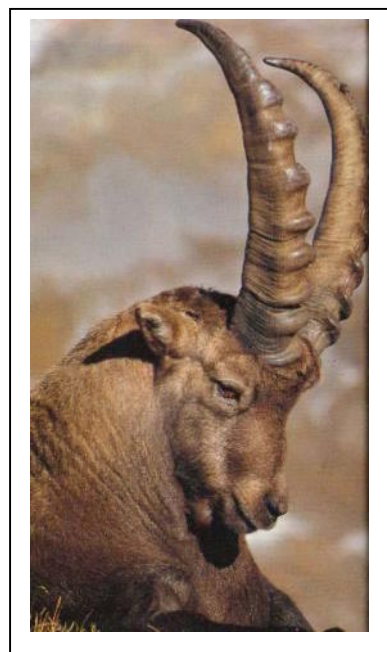
Ruminant cavicornes, n'est pas vraiment un animal qui demeure à l'année dans la réserve. Pendant toute la bonne saison, on en voit moins d'une dizaine, surtout des mâles sur les arêtes qui mènent du Coin au Culan. Disparu totalement de Suisse à la fin du 19^e siècle, le succès de sa réintroduction est total. Actuellement, certaines populations sont soumises à un plan de chasse, étant surdensitaires.

Détermination : M tc 140-150 cm qu 12-15 cm he 90 cm pds 80-100 kg

F beaucoup plus petite he 75 cm pds la moitié du M

Les cornes du mâle peuvent atteindre 90 cm et 5 kg

Les cornes de la femelle sont plus petites, jusqu'à 30 cm



Nourriture : comme les chamois

Voix : bêlements, cri d'alarme semblable au chamois mais plus court et plus aigu

LE CHEVREUIL "*Capreolus capreolus*"

Ruminant de la famille des cervidés. Quelques unités vivent dans le bas de la réserve. Animal diurne et nocturne, se nourrit principalement matin et soir. Ongulé le plus répandu en Europe, le chevreuil n'a colonisé la montagne que très récemment, à la suite d'une sur densité dans les régions basses. Mal adapté à l'altitude, il souffre lors de neiges abondantes.

Détermination : tc 100-130 cm qu 2-3 cm Pds 20-30 kg

seul le mâle porte des bois renouvelés chaque année

Nourriture : graminées, herbes, champignons, fleurs, bourgeons, écorces

Voix : lorsqu'il est effrayé ou inquiet, il pousse une sorte d'aboiement rauque qui surprend par sa puissance

LE CERF "*Cervus élapus*"

Il n'est pas un hôte régulier de la réserve. Quelques rares traces de passages annuels ont été constatées dans le bois de Coufin et fond de Gryonne. La population totale de ces ongulés pour l'Est vaudois, se monterait à une trentaine d'individus.

Détermination : tc 180-250 cm qu 12-15 cm he 120 cm

seul le mâle porte des bois renouvelés chaque année

Nourriture : graminées, herbes, feuilles, rameaux, écorces

Voix : grognements aboyants (cri d'alarme) bêlements (faon) appels bêlants (f) bramements (m lors du rut)

LE LYNX "*Lynx Lynx*"

Disparu à la fin du 18^e siècle dans toute la Suisse. Un PLAN de réintroduction sur le plan national a été développé depuis 1970, sous le patronage de l'Office Fédéral des forêts. Plusieurs lâchers officiels et quelques clandestins ont permis une occupation de tout le territoire helvétique, mis à part le plateau. Il est bien représenté dans les Alpes vaudoises. Chaque année, soit il est aperçu, soit de nombreux indices et traces démontrent sa présence régulière. C'est le plus grand félin d'Europe.



Détermination : tc 85-130 cm qu 15-23 cm He 50-75 cm pds 15-30 kg

Nourriture : Il ne se nourrit que d'animaux qu'il tue lui-même. Prédateur très opportuniste, le lynx prélève dans ceux qui donnent un maximum de viande pour un effort minimum. Un ongulé par semaine (chevreuil, chamois)

Voix : rugissement, débutant par une sonorisation assez aiguë, finissant par un grognement grave et profond (aaôûr)

LE RENARD "Vulpes vulpes"

Carnivore de la famille des canidés. Quelques individus sont présents dans la réserve jusqu'à la limite des arbres. Vivant dans des conditions plus difficiles, donc avec une sélection accrue, leur densité est bien moins forte et leur état sanitaire meilleur qu'en plaine. Surtout nocturne, fidèle à son habitat, isolé sauf à l'époque du rut, il creuse ses terriers ou utilise ceux du blaireau.

Détermination : tc 65-70 cm qu 40-45 cm he 35 cm pds 5-10 kg

Nourriture : petits animaux, œufs, parfois jeune gibier, fruits, baies

Voix : glapissements, aboiements, grognements



LE BLAIREAU "Meles Meles"

Le Tasson pour les vaudois, est un animal robuste avec une tête pointue blanche à deux raies noires, deux petits yeux obliques, une petite queue claire et touffue. Il fait penser à un petit ours avec des griffes puissantes pour pouvoir creuser ses terriers. En montagne, ses sentiers montent ou descendent en général tout droit, selon la ligne de la pente la plus forte.



Détermination : tc 65-80 cm qu 15-18 cm he 30 cm pds 10-20 kg

Nourriture : petits animaux, œufs, parfois jeune gibier, fruit, baies

Voix : soufflements, gémissements, grondements, parfois cris perçants

LA MARMOTTE "Marmota marmota"

Ce gros rongeur moins fréquent que dans le passé, vit encore dans les hauts, où quelques familles résistent à l'aigle qui est son principal prédateur. Souvent elle se signale à notre approche par un sifflement énergique avant de disparaître dans son terrier. La marmotte hiverne de novembre à avril.



Détermination : tc 50-60 cm qu 17-22 cm Pds 4-6

Nourriture : foin et graminées

Voix : grognements, crie en combattant, cri d'alarme : sifflet

LE LIEVRE VARIABLE "Lepus timidus"

Il est bien adapté à cette région. Pour les habitants de la montagne c'est la "couenne". Sans être très nombreux dans la réserve, il est tout de même bien représenté. Il peut monter très haut dans la montagne et dans les rochers en été. Ce lièvre change de pelage pour devenir tout blanc en hiver. C'est une relique de l'époque glaciaire qui se raréfie avec l'adoucissement du climat. Son gîte est une simple dépression entre cailloux et racines ou sous les rochers, il peut vivre sous la neige.



Détermination : tc 55-60 cm qu 5-6 cm pds 2-3 kg
les oreilles à pointes noires

Nourriture : graminées, herbes, bourgeons, pousses, écorces

Voix : soufflements (colère), cris (danger)

LE LIEVRE GRIS "Lepus europaeus"

Aussi présent dans le bas de la réserve. Il est légèrement plus grand et plus élancé que son cousin variable et n'a pas la pointe des oreilles noires. La différence des traces sur la neige est évidente. Le lièvre variable pose sa patte jusqu'au coude alors que le gris pose la patte seulement.

LA MARTRE "Martes martes"

Un carnassier peu représenté dans la réserve. Tache de la gorge orange à peine bifurquée en bas. Solitaire avec habitudes nocturnes, repos diurne dans les creux des arbres, nids d'écureuils ou d'oiseaux.

Détermination : tc M 48-53 cm F 40-45 cm

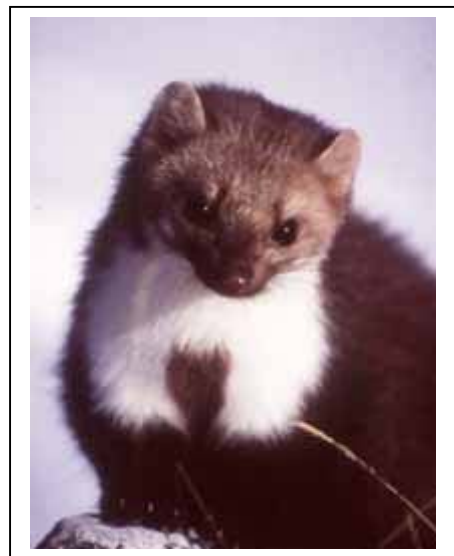
Qu M 28 cm F 23-26 cm pds 800 g – 2 kg

Nourriture : souris, écureuils, oiseaux, petit gibier, baies, fruits

Voix : grondements (excitation), cris aigus (danger), pépiements (accouplement)

LA FOUINE "Martes foina"

Moins rare que sa cousine la Martre, elle loge dans le hameau de Taveyenne. On la voit quelques fois courir d'un chalet à l'autre aux premières heures de la nuit. De morphologie assez semblable, la tache sur sa gorge est blanc-crème.



L'HERMINE "Mustela erminea"

Difficile à observer. En hiver elle est toute blanche avec le bout de la queue noire, ses activités sont nocturnes. A la bonne saison elle est plutôt diurne avec un pelage brun.

Elle peut vivre très haut, au-delà de la limite forestière. Très vive, curieuse, elle saute, grimpe, nage et plonge aisément. Par danger, elle dégage une odeur fétide.

Détermination : tc M 24-30 cm F 20-25 cm
qu 8-9 cm

Nourriture : souris, rats, jeunes lièvres, petits oiseaux

Voix : trilles, cri de mise en garde perçant



LA BELETTE D'EUROPE "Mustela nivalis"

Elle est plus petite que l'hermine avec une morphologie voisine, mais ne change pas de couleur l'hiver sous nos latitudes ; elle n'a pas le bout de la queue noire.

Elle se nourrit presque exclusivement de souris et de petits rongeurs qu'elle chasse dans leur galerie.

Autres petits mammifères

Quelques autres petits rongeurs et insectivores, de 5 à 15 cm tc, peuvent être rencontrés. Nous allons vous en décrire quelque uns sommairement.



MUSCARDIN "Muscardinimes avellanarius"

Dans les framboisiers nous pouvons rencontrer le Muscardin avec son joli minois éveillé, ses grands yeux noirs et sa forte moustache. Vous le trouverez grâce à son nid suspendu, tel une boule de feuille. Nous le nommons dans la région "Queue drintze". Cet animal vit 85 jours par an, autrement il dort. Son nid sent le musc d'où son nom.

LA TAUPE "Talpa europaea"

Elle pousse ses taupinières même très haut sur les pâturages. Elle se nourrit de vers, de larves et de tous les insectes qu'elle peut attraper. Nous l'appelons chez nous le Derbon.



LE CAMPAGNOL "Arvicda terrestris"

La Taupe grise est présente dans toute la réserve jusqu'à Châtillon et Aussel. Au printemps on peut voir les constructions des galeries qu'elle creuse à ras du sol et dont la neige constitue le plafond.

LA MUSARAIGNE CARRELET "Sorex Araneus"

Le "Moutzet", comme nous l'appelons ici, est une petite boule à trompe insectivore toujours active. Elle dégagerait une forte odeur qui l'empêcherait d'être mangée par la plupart des prédateurs. Une autre **MUSARAIGNE**, celle **DES ALPES "Sorex alpinus"** serait présente dans les hauts.

Dans toute la réserve on trouve, **LE CAMPAGNOL DES NEIGES "Microtus nivalis"**.

Ce rongeur, plus gros qu'une souris, se plaît surtout dans les régions où poussent les rhododendrons. Il aime manger les Silènes acaules et mange même les tiges d'Aconits napels sans inconvénient.

LA SOURIS DOMESTIQUE "Mus musculus" est présente dans les chalets.

LE LEROT "Eliomys quercinus"



Le "Grès" pour les gens de la montagne. C'est un animal que l'on voit peu à cause de ses habitudes nocturnes. Il est assez grand, plus de 10 cm de long, avec une grande queue, aussi longue que son corps, touffue avec un pinceau noir par-dessus et blanc en dessous. Il est brun-roux et semble avoir des lunettes avec son rond noir autour des yeux. Il vit dans les forêts mais aime passer l'hiver dans les chalets, entre les boiseries où il dort.

Les Oiseaux

Les oiseaux de la réserve sont nombreux, répartis sur toute la surface, à toute altitude. Nous en comptons une septantaine, sans parler des espèces qui passent et s'arrêtent au moment de la migration.

Il faut consacrer beaucoup de temps pour les observer et les déterminer. Parlons, en suivant l'alphabet, de quelques espèces observées dans notre région.

L'ACCENTEUR ALPIN "Prunella collaris"

Il descend vers les chalets en hiver et même jusqu'à Gryon, où il vient sur le rebord des fenêtres. On le voit en été, sautant d'un caillou à l'autre, vivant très haut dans la montagne.



L'AIGLE ROYAL "Aquila chrysaetos"



Il ne niche pas dans la réserve mais tous les jours, passe et survole les hauts du pâturage de Taveyenne. Son terrain de chasse finit à la Croix des Chaux. Son aire se situe dans les contreforts du Scex rouge.

h. 75-85 envergure 195-230 cm

LE GRAND CORBEAU "Corvus corax"

Un membre important de la voirie de nos montagnes. C'est un grand nettoyeur, mangeur de charogne. On le trouve sur tout animal mort.

LE CHOCARD A BEC JAUNE "Pyrrhocorax graculus"

Le virtuose du vol acrobatique en montagne, profitant du vent et des courants ascendants, il a l'air de s'amuser des éléments.



La chouette, fantôme de la nuit, est représentée par 3 espèces qui vivent et chassent dans notre région.

LA CHOUETTE HULOTTE "Strix aluco"

La réserve est à la limite en altitude de sa répartition.

H. 37 cm envergure 90-100 cm

LA CHOUETTE DE TENGMALM "Aegolius funereus"

Elle est très difficile à voir, mais se signale par son chant beau et caractéristique que l'on ne peut oublier. Strictement nocturne.

H. 25 cm envergure 55-60 cm

LA CHOUETTE CHEVECHETTE "Glaucidium passerinum"



La "Tom pouce" de nos rapaces nocturnes, c'est la plus petite chouette d'Europe (taille inférieure à l'étourneau). Elle chasse et tue les petits oiseaux au vol. A une activité diurne et nocturne.

H. 16 cm envergure 30-35 cm

LE FAUCON CRECERELLE "Falco tinnunculus"

Il niche dans les parois de la réserve.

Les ailes pointues, la queue étroite et longue et le vol sur place "saint esprit" le caractérisent.

H. 34 cm envergure 70-80 cm

LE GYPAETE BARBU "Gypaetus barbatus"

Suite au programme de réintroduction développé depuis quelques années, on peut avoir la chance de le voir passer en inspection à basse altitude, d'un vol plané, épousant le relief. Emotion garantie.

H. 100-110 cm envergure 265-285 cm



LE LAGOPEDE ALPIN "Lagopus mutus"

Il ne vient que dans les hauts de la réserve. Il vit en plus grand nombre sur l'autre versant, du côté d'Anzeindaz. Son nom latin "Lagopus mutus" veut dire pied de lièvre. Le pied de lièvre à cause de ses pattes qui lui permettent de marcher sur la neige. Il devient blanc en hiver. C'est une relique de l'époque glaciaire comme l'hermine, le sizerin flammé, le pic tridactyle et le lièvre alpin.

H. 35 cm envergure 55-60 cm

LE PIC TRIDACTYLE "*Picoïdes Tridactylus*"

Il est une rareté que l'on peut voir dans la région. Peu farouche, on peut l'approcher quand il recherche des insectes et parasites sur des bois affaiblis. C'est le seul pic mâle à avoir une calotte jaune et 3 doigts, d'où son nom.

H. 21 cm envergure 37-40 cm

LE PIC EPEICHE "*Dendrocopos major*"



Il est plus fréquent. Une calotte rouge pour les deux sexes. (Plus grande et plus frontale pour le mâle).

H. 22 cm envergure 42-43 cm

LE PIC VERT "*Picus viridis*"

C'est lui le rire de la forêt. Il tambourine rarement. On le voit souvent sur les fourmières avec sa livrée verte jaune, mêlée de gris et sa calotte rouge.

H. 31 cm envergure 50 cm

LE PIC NOIR "*Dryocopus martius*"

Le plus grand pic européen au plumage noir uni.

Mâle : calotte rouge, un peu huppée. Femelle : tache rouge à la nuque.

H. 45 cm envergure 70-75 cm

LE TETRAS LYRE "*Tetrao tetrix*"

Nous pouvons entendre le roucoulement rapide du petit coq de Bruyère sur les quelques places de parades dans la réserve et ses alentours.

H. 40-50 cm envergure 65-80 cm

*LE GRAND TETRAS "*Tetrao urogallus*"* aurait disparu de la réserve ces dernières années.



LE TICHODROME ECHELETTE "Tichodroma muraria"



Nommé aussi grimpereau des rochers, il est bien installé dans les rochers du haut de la réserve. C'est l'acrobate des parois, le rhododendron volant. Il est si coloré qu'on le prend pour un papillon avec son vol saccadé.

H. 16 cm envergure -

LE VENTURON MONTAGNARD "Serinus citrinella"

Joli petit fringillidé de notre pâturage, il vit en groupe en dehors de la nidification. Nous pouvons l'observer dans les prés et entendre son cri plaintif, un peu métallique. Il est presque verdâtre avec le cou gris.

H. 12 cm envergure 22 cm

Conclusion

Nous vous avons donné un petit aperçu de la richesse infinie que renferme la région de Taveyanne et espérons vous avoir donné envie de vous y rendre.

Nous vous remercions d'ores et déjà du respect dont vous ferez preuve à l'égard de cette nature encore indemne, de ce coin de pays que nous voulons conserver intact pour les générations futures. Pour ceci, nous vous prions de respecter quelques consignes élémentaires qui sont :

- Ne pas camper dans la réserve,
- Ne pas allumer de feux,
- Nettoyer les places de pique-nique, ne pas y laisser de détritrus
- Ne pas cueillir les fleurs rares,
- Ne pas déranger la faune
- Tenir les chiens en laisse
- Stationner sur le parking prévu à cet effet.

Taveyanne est un lieu cher aux habitants de la région. Ce hameau a connu bien des épisodes de la vie communautaire de nos anciens. C'est là-haut qu'il y avait l'opulence de la belle saison, là-haut que le lait était le plus abondant, là-haut que l'on fabriquait le fromage servant à se nourrir l'hiver venu, là-haut que le village se retrouvait pour fêter la Mi-été, là-haut que l'on courtisait sa belle, là-haut que l'on s'aimait....et même là-haut que l'on mourrait pour certains !



Pâturage du Pâquis

C'est dès lors sur une note poétique, touchante, écrite par un amoureux de Taveyanne, que nous voulons terminer cette présentation :

***Extraits du texte « promenade sur l'arête dominant Taveyanne »
René Moreillon, bourgeois d'honneur, ancien garde forestier.***

« ...J'aime la solitude de ces hauts-lieux. On dit que la montagne ne fortifie pas seulement le corps mais délasse le plus noble de l'esprit. Elle est comme un musée des merveilles de la nature, une encyclopédie puisque toujours changeante. Elle évolue, se renouvelle dans l'éternité du temps.

L'homme qui sait se courber vers la terre découvrira ses trésors : d'exquises fleurettes, ces petites plantes alpines, enfants du besoin qui s'accordent aux conditions rudes de la montagne.

J'aimerais, avant de quitter ce belvédère, regarder encore en bas, les petits ruisseaux, tels des fils d'argent, qui courent dans les prés. Mais il faudra bien songer au retour, déjà le ciel à l'horizon se colore de longs nuages noirs qui confirment ce que les marmottes nous ont dit : pluie pour demain.

Avant de redescendre, on attend que le Culan soit éteint, tout en regardant la fumée qui se balance sur le toit des chalets de Taveyanne. On pousse une yodlée, sonore et puissante, le cri de l'homme libre où le cœur entrevoit les régions lointaines vers lesquelles l'âme doit un jour s'envoler à jamais.

Mais pour l'instant, il faut redescendre et arriver avant la nuit. On emprunte le chemin le plus court, par Conche, pour rejoindre Taveyanne.

Arrivé au chalet, devant le fourneau qui crépite, après un frugal repas, on s'écoute vivre, encore tout imprégné du souvenir de cette belle journée, alors qu'en dehors, la brise passant caresse le vieux chalet. Là-haut, sur l'arête, dans le ciel, se profile la Croix qui étend ses bras pour protéger Taveyanne et sa réserve.



Croix des Chaux